



MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2019/2020

Chères Bolomontaises, chers Bolomontains,

Le dernier épisode climatique du 21 janvier pour la neige et du 22 pour les averses a démontré la disponibilité et la mobilisation spontanées et efficaces de nos employés municipaux Yannick et Guillaume.

Ayant préparé la veille le matériel nécessaire (installation de la lame sur le 4x4...) aux vues des alertes prévisionnelles des services de l'Etat, dès 6 heures le 21, ils ont déneigé en continuité tout notre village et ses routes. A 15 heures, tous les bolomontains pouvaient sortir de chez eux en cas de besoin. Bien merci encore.

Dans quelques semaines ce difficile et triste mandat électoral se terminera puisque les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. « Pendant cette période, les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution informative et neutre dans un contenu habituel et avoir une présentation semblable aux précédentes éditions ». J'ai tenu à éditer ce bulletin municipal pour que les personnes qui n'ont pas pu se déplacer le 15 janvier puissent lire le discours des vœux de la municipalité. Dans un contexte de crise préoccupant, je suis convaincue que l'échelon local pour tous est essentiel, qu'il faut rester optimiste, être novateur.

Que cette nouvelle année vous apporte la Santé,

le Bonheur et toutes les bonnes choses que l'on espère dans une ambiance de respect et d'attention aux autres.

Marie José Macabies

SOMMAIRE:

- * Edito du maire p 1
- * Discours des vœux 2020 p 2 à 5
- * A vos agendas p 6 et 7
- * Compte rendus des conseils
municipaux p 8 à 12
- * Album photos de
la mairie p13 à17
- * Informations diverses p18 à 21
- * Vues du village par drone p 22



INFOS UTILES:

Mairie :

- Accueil :04 68 39 09 82
- Fax :04 68 39 09 82
- mail :mairiemontbolo@orange.fr
- horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15
et de 14h15 à 18h15



Mme Canillos Carole

Déchetterie : 04 68 39 01 69

Intercommunalité : 04 48 07 09 14

Pompiers :18 ou 112

Gendarmerie:17

Trésor public : 04 68 39 10 45

Restaurant Le Point d'Art : 04 68 82 58 63



DISCOURS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 15 JANVIER 2020 (EXTRAITS)



« Bonjour à tous et bienvenue à la mairie de Montbolo!!!

Permettez-moi de saluer les personnalités (voir page 5) qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation et je les remercie de leur présence. (...) C'est avec une certaine émotion que je préside cette cérémonie car c'est la première et dernière fois que je le fais au cours de ce mandat. En effet l'année dernière **Christine Naveau** nous souhaitait à tous une Bonne et Heureuse Année. C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai pris le relai de Christine pendant sa lutte contre la maladie qui a été plus forte qu'elle...

Nous ne l'oublierons pas! Terrible mandature que nous venons de vivre à Montbolo! (...) Les élections étant proches et comme vous le savez la Loi électorale nous interdit de communiquer sur l'action municipale, non pas que nous n'ayons ni bilan ni perspective, bien au contraire. Pour autant, je vous parlerai tout de même de Montbolo: ce village où il fait bon vivre et qui attire de nouveaux Bolomontains et Bolomontaines.

Profitons de ces vœux pour leur souhaiter la bienvenue. (...) Je voudrais vous les présenter ici:

- **Famille Cluts** qui habite au Pla Bernadou à la maison Cantal de l'ancien maire de Montbolo. Vous avez pu les apercevoir sur le Bulletin municipal de l'été... j'ai eu l'honneur et l'émotion de les marier ici...
- **David Laristan**, **Sandra Ferrer** et leurs 2 enfants, le petit Nawki et sa sœur Mayeuz que nous avons rencontrés avec le Papa Noël. Ils viennent d'acheter la maison de la Famille Tondeur
- Le couple **Hode Babeth et Dominique** qui ont acheté la maison de monsieur Barbé au Pla Bernadou et qui m'ont demandé de les excuser ce soir, ils sont en vacances actuellement au Maroc.
- **Mr et Mme Corbin** qui ont acheté la maison de Mr Carapet pour s'y installer très prochainement.
- **Mme Fink Myriam** nouvelle locataire de la mairie qui a succédé à Jordi Finbow, installée dans un appartement totalement rénové par les ouvriers de la commune depuis Décembre et très motivée pour apporter aux Bolomontains son aide, ses compétences (aide aux devoirs pour les enfants, musicienne, danseuse de tango...) avec toute sa gentillesse.
- **Xavier Juhel** de retour de Shangai et venu s'installer dans la maison familiale au Quartier de Rivemale.
- **Mr Molinelli Daniel** nous a permis lors des portes ouvertes de son établissement cette année de visiter des appartements rénovés, superbes, fonctionnels, d'accès facilités pour les personnes handicapées au « Domaines des Anges » qu'il loue aux curistes, touristes ou résidents à l'année. Bienvenue à son Epouse et à sa Maman installées toujours dans ce joli quartier du bas de Montbolo, à Rivemale.

Bienvenue dans notre jolie commune aussi bien au village autour de sa belle église saint André que dans tous ses quartiers marqués par de splendides panoramas..

Nous avons d'abord vu en 2018 avec le décès de **Lucien Julia** puis en 2019 comme je viens de vous le rappeler précédemment que la maladie pouvait frapper injustement et sans merci. Nous savons que la vie est faite pour chacun d'entre nous de joies et de tristesses.

Je voudrais tout d'abord évoquer la vie au village avec tous ceux qui nous ont quitté cette année 2019, notre village a été touché par de nombreux décès :

Mr Naveau Pierre Paul

Mme Naveau Christine

Mr Molas Guy qui habitait chez son fils Jérôme au Pla Bernadou.

C'est toujours une page de l'histoire de Montbolo qui se tourne avec tristesse lorsque nous voyons disparaître des habitants avec des racines familiales dans notre village. Nous renouvelons notre soutien et amitié à toutes ces familles endeuillées. Je voudrais aussi que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui souffrent, qui sont dans la peine ou dans l'isolement.



« La vie continue malgré tout, pleine de rebondissement pour chacun.

Il y a eu des joies aussi cette année :

Nous avons célébré avec beaucoup d'émotions dans la simplicité d'une cérémonie le mariage de **David et Isabelle** le 29 juin dernier; mariage d'autant plus exceptionnel que c'était une première pour moi !!!!

La naissance de **Clémence**, petite fille de **Rémi Naveau** en novembre.

Félicitations à ses heureux parents. Nous lui souhaitons longue et belle vie. (...)

Mme Naveau et moi-même lors du Conseil Communautaire nous nous sommes opposés **au transfert de la compétence de l'eau à l'intercom** (seule commune de l'intercom).(..) Ce transfert est effectif depuis du 1er janvier 2020 par obligation majoritaire des autres communes. (...) L'eau est un bien précieux. Afin d'être informée, j'ai insisté pour que la commune soit représentée au Syndicat **départemental** de préfiguration de la distribution de l'eau potable.

Je me dois aussi de vous informer que les nouveaux textes de lois prévoient **qu'un seul** représentant siégera à l'intercom pour Montbolo comme pour les autres « petites communes ». **Il faudra la défendre notre jolie commune!** En effet jusqu'à présent **M René Bantoure** avait autorisé 2 sièges pour celles-ci. Merci René, notre défenseur assidu de cette hyperruralité. Je tiens à féliciter aujourd'hui particulièrement :

M. Casas Jean-François pour sa fidèle implication à la bibliothèque et pour sa distinction remise à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre par **M. Magneron Jacques**, président des Anciens combattants et des Victimes de guerre du haut Vallespir qui est présent ce soir parmi nous, le diplôme d'honneur de Porte-drapeau nommé par le Préfet.

M. Adoue Henri pour son implication à la section des Scouts de France, présent à toutes les commémorations officielles. Merci aussi Henri pour le prêt de tes locaux pour les festivités communales.

Je remercie aussi le Comité des Fêtes représenté par sa présidente **Mme Carapet Nadine** pour son investissement et ses nombreuses animations très variées et toujours réussies.

L'association de la Rodella récemment créée afin de préserver la tradition patrimoniale locale. Merci à **André née Gardiole et son époux Gaston Pages** et toute leur famille pour leur implication dans cette belle tradition très locale évoquée lors du bulletin municipal de l'été. Cette année ils ont eu la gentillesse d'inviter des enfants de Montbolo pour assister à la fabrication très précise dans l'intimité familiale de cette évocation. Merci Andrée pour votre article dans le bulletin municipal de l'été!.

Merci à l'Association des chasseurs présidée par **M. Jean Puigsegur et Daniel Sole** pour l'entretien des chemins et surtout pour la régulation de la population des sangliers qui dévastent nos espaces verts. Je souhaiterais personnellement que vous en éliminiez un peu plus pour moins occuper nos employés municipaux.

Nos agents techniques sont **Guillaume Maurin et Yannick Dussanter**. Yannick nous a rejoint au mois de mars. Je les remercie pour leur travail accompli dans un très bon esprit et avec une efficacité quotidienne particulièrement pour obtenir, pourquoi pas une deuxième fleur cette année par le jury des VILLAGES FLEURIS. Bravo pour votre motivation dans votre travail. Ils sont polyvalents, complémentaires et forment une équipe très soudée. En cette fin de mois de Janvier pour compléter leurs compétences ils sont inscrits et volontaires pour participer à deux formations indispensables d'habilitation électrique pour leur travail dans la commune.

Il est aussi à noter que la commune n'utilise plus de produit phytosanitaire ce qui a pour conséquence un surcroît de travail manuel pour eux dans le respect de l'environnement. Je profite à cette occasion pour remercier la Pépinière départementale qui dépend du conseil départemental et qui fournit **gratuitement** quelques plans choisis par nos deux jardiniers pour embellir nos divers espaces paysagers.

Je remercie **Mme Carole Canillos** notre secrétaire de mairie qui fait le lien étroit entre la population, les élus et les administrations, la recherche de subventions auprès de la Comcom, du Conseil départemental, du Conseil Régional, de l'Etat par le Préfet et le sous-Préfet en la personne de **Jean-Marc BASSAGET** (lequel m'a promis le remplacement de l'alarme de l'église actuellement défectueuse). Cette église dont les retables ont été restaurés gratuitement juste après l'été par le professionnalisme de 5 restauratrices du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine.

Je remercie aussi bien sûr **Florence et Peter** nos restaurateurs locaux pour leur cuisine appréciée de tous et leur investissements pour les buffets aussi beaux que bons qui sont toujours très impliqués pour nous faire plaisir lors des manifestations locales.



« A chaque élection nous avons le devoir de penser fortement à cet acquis inestimable de la Révolution Française car c'est en votant qu'un peuple prend son destin en main. J'ai toujours combattu contre l'abstentionnisme et été fière des taux de participation toujours très élevé dans le village, ce qui montre l'intérêt pour la vie démocratique.

Je ne peux m'empêcher d'évoquer ici le cas de **nos Amis de Catalogne du Sud** qui sont toujours emprisonnés pour avoir fait entendre leur voix démocratiquement. Ayons ce soir une pensée pour eux et leur famille.

Je voudrais aussi vous dire notre sincère soutien **Amis Anglais de Montbolo** pour votre intégration et votre investissement au village en espérant que le Brexit ne vous pénalisera pas dans l'avenir. Tous nos vœux de réussite dans vos démarches administratives.

Je vous invite donc tous les Bolomontains à venir tous vous exprimer **les 15 et 22 mars** prochains pour élire vos conseillers municipaux. J'en profite pour remercier la Commission électorale pour son travail sur la mise à jour des listes. A cet égard, je voudrais ici préciser que la SALLE JAUNE est à la disposition de toute personne désirant organiser une réunion de préparation pendant la campagne électorale (s'inscrire auprès de Carole !). Le dernier Conseil Municipal de cette mandature si difficile aura lieu la dernière quinzaine du mois de février et je vous invite tous à y assister. La date exacte sera mentionnée sur tous les panneaux municipaux.

Être élu n'est pas un jeu, c'est une lourde responsabilité surtout dans nos communes touchées par l'hyperruralité les petites communes sont loin des moyens des tailles même légèrement au-dessus ...tout est à gérer efficacement ; il est indispensable d'être transparent, d'informer, de s'engager avec de la proximité, de l'échange et de l'écoute. J'ai vécu mon engagement avec Christine avec une implication totale et impartiale, une belle expérience chargée de sens. Je reste persuadée que l'élu doit être au service de la population. Je remercie enfin les conseillers municipaux qui se sont impliqués. Un grand merci surtout aux deux adjoints **Marie Philippe Beaumont et Martine Padrosa** qui m'ont épaulé avec leur bon sens, leurs connaissances et leur grand dévouement pour la commune.

Enfin une mention spéciale aussi à nos conjoints respectifs qui nous ont permis loin de nos familles d'assumer nos responsabilités...(…)

Les rues du lotissement « Panorama et soleil » ont été toutes refaites en 2007, les trottoirs, le revêtement, et les récupérations des eaux pluviales, sauf 2 portions : **le fond de la rue du Roc de France et une partie de la route de Can Kirck**. Il n'en reste pas moins que tous les citoyens de Montbolo doivent équitablement avoir un « devant de porte » correct. Je remercie : **M. Prujas Régis**, spécialiste du contrôle et de l'exécution des travaux à la commune de Prats qui nous a épaulé. Ainsi prochainement tout le lotissement sera enfin entretenu équitablement. La prévoyance de l'évacuation des eaux pluviales permet de sécuriser les citoyens et leur environnement.

A propos de sécurité et à la demande des habitants, un arrêté de **limitation de la vitesse** est en en projet pour le village. Dans un premier temps, des panneaux seront installés très rapidement aux 3 entrées du village afin de signaler cette mesure de précaution. Ne soyez pas surpris.

Quant à **la fiscalité**, les taux communaux d'imposition, sur proposition de Christine NAVEAU ont été abaissés par vote unanime du conseil municipal. C'est aussi une bataille face à la vie chère et pour notre pouvoir d'achat à nous tous.

Je ne peux ce soir vous parler des projets d'avenir pour notre commune étant en période de réserves par rapport aux échéances électorales si proches.

Enfin, je vous renouvelle mes Meilleurs Vœux pour 2020.

Que cette année soit une année de bonheur, de santé, de prospérité, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, qu'elle soit une belle année pour Montbolo !!!_BONA SALUT i PER MOLT ANYS ,VISQUE MONTBOLO ,c'est-à-dire

Vive Montbolo,

Vive le Haut Vallespir, Vive la République, Vive la France !!!!

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vous propose de partager le verre de l'amitié et les galettes achetées à l'épicerie du village de Saint Marsal qui propose de la bonne pâtisserie /boulangerie traditionnelle.





MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

HIVER 2019/2020

Cérémonie des Vœux 2020 à Montbolo



Présents :

Prêtre Dominique

Alexandre Reynal : Vice-président du conseil départemental et maire d'Amélie-les Bains

René Bantoure : Président de l'intercommunalité du Haut Vallespir et maire d'Arles sur Tech

Bruno Gamelin : Lieutenant et chef de Centre de la Caserne d'Amélie-Arles

Julie Shlumberger : conservatrice départementale, déléguée des antiquités et des objets d'art

Muriel Gamelin : responsable du budget à l'intercom

Jean-Luc Farres : directeur des ressources humaines à l'intercom

Jean Vila : responsable des ateliers de l'intercom

Nadia Melkowski: maire de Taulis

Daniel Puigsegur : maire de St Marsal

Louis Cazeilles : maire de St Laurent de Cerdans

Jean-Marie Bosch: maire de Serralongue

Maurice Guisset : premier adjoint à Amélie les Bains

Jacques Magneron :Président des anciens combattants de la section du Haut Vallespir

Excusés :

Jean Sol : sénateur

Jean-Marc Bassaget : nouveau sous-préfet de Céret

Lieutenant Merlin : commandant de la communauté de Brigades de Gendarmerie de Céret

Germain Garrigue : maire honoraire de Montbolo

Guy Barnade : responsable de l'urbanisme à Céret

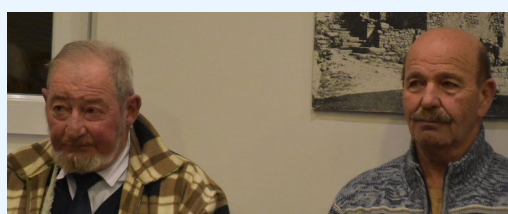
Bernard Rémedi : maire honoraire de Prats de Mollo et vice-président du Pays d'art et d'histoire

Antoine André : président du Pays d'art et d'histoire

Didier Parayre : directeur de l'intercommunalité du Haut Vallespir

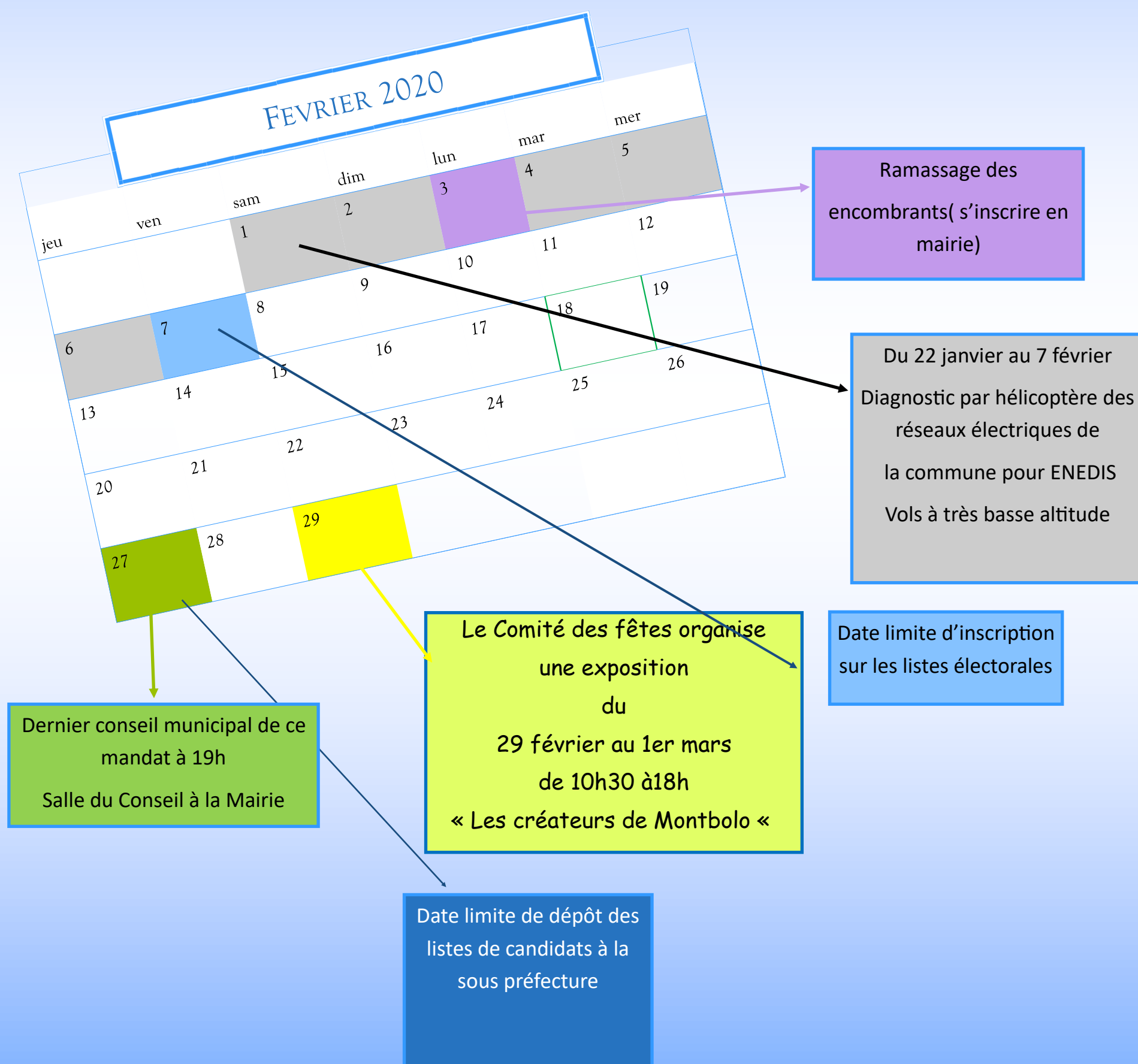
Claude Ferré : maire de Prats de Mollo

Antoine Chrysostome : maire de Corsavy



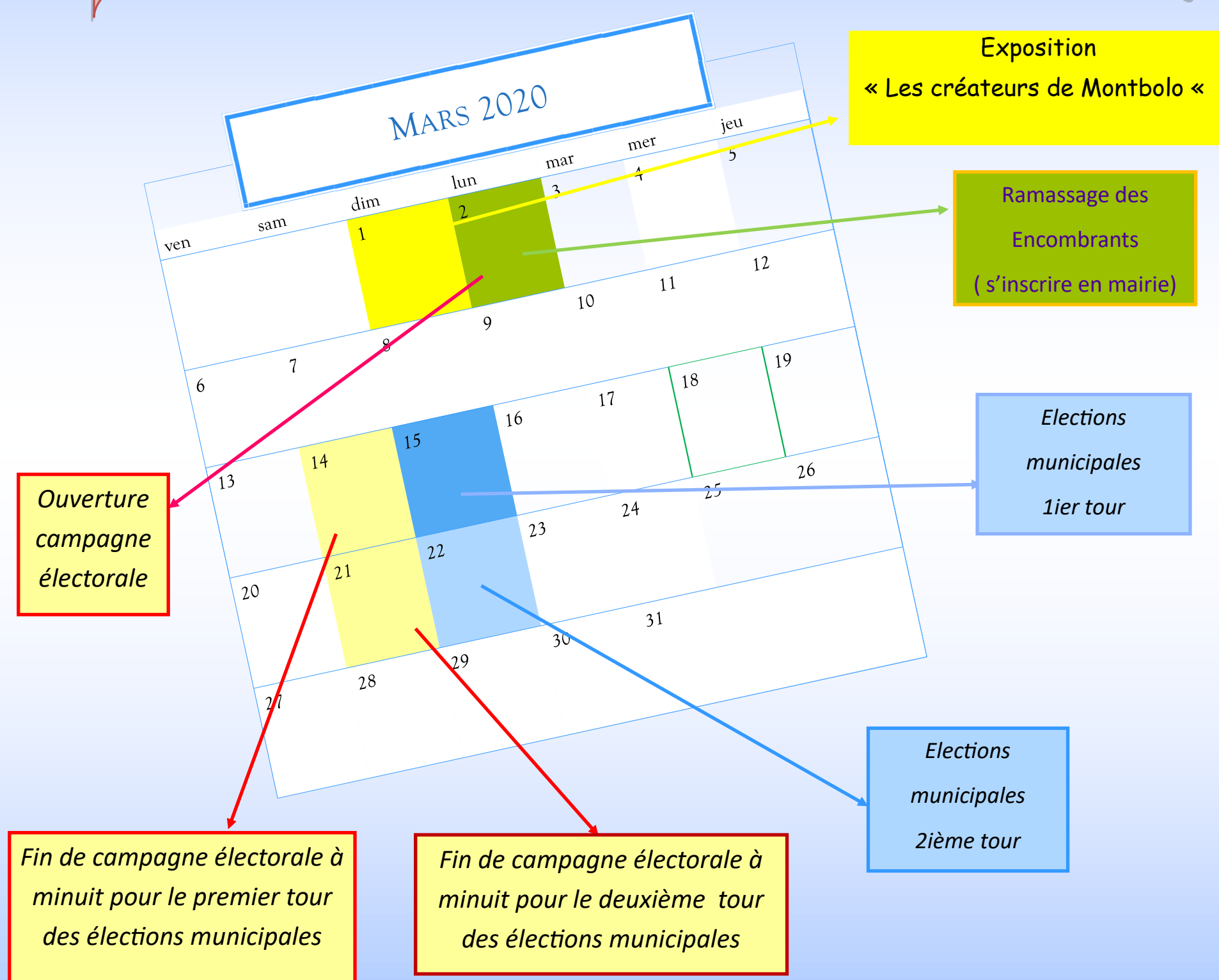


A vos agendas





A vos agendas





Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Novembre 2019

Présents : Mme Marie-José MACABIES, Martine PADROSA, Marie-Philippe BEAUMONT, Dérek HARRINGTON, Gérard MOLVEAU, Éric ROBINAT, Jules CARAPET, Dominique WEBER, Mme Danièle CAYRE, Mr Hervé COLAS. **Procuration** de Arnaud TONDEUR à Jules CARAPET.

Mme BEAUMONT s'est proposée comme secrétaire de séance.

Compte- Rendu du Conseil Municipal du 14 octobre 2019 :

Lecture est faite par Mme CANILLOS. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) Fixation du taux des indemnités du Maire et des Adjointes :

Pas de changement par rapport à l'an dernier.

Indemnité du Maire : 17% de l'indice 1027 , 661,20€(brut)

Indemnité Adjointes : 6,6% de l'indice 1027 , 256,70€ (brut)

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents.

A la question de Mr WEBER, il est répondu que ces indemnités ne sont pas soumises à l'imposition.

2) Désignation des délégués des syndicats, et des commissions à la Communauté de Communes du Haut Vallespir : (vote à la majorité absolue)

a) syndicats

SPANC 66-Syndicat pour l'assainissement non collectif

Titulaire : PADROSA Martine Suppléant : HARRINGTON Derek

SYDEL 66- Syndicat départemental de l'énergie et de l'électricité des P.O.

Titulaire : MOLVEAU Gérard Suppléant : PADROSA Martine

Syndicat Mixte Canigou Grand Site :

Titulaire : MACABIES Marie-José Suppléant : CARAPET Jules

SIAEP – Syndicat Intercommunal d'eau potable :

Titulaire : BEAUMONT Marie-Philippe, suppléant : WEBER Dominique

SIAAM – Syndicat d'assainissement Arles, Amélie, Montbolo

2 Titulaires : MACABIES Marie-José, PADROSA Martine

SIP des Aspres- Syndicat intercommunal d'intervention prioritaire des Aspres

Titulaire : BEAUMONT Marie-Philippe, suppléant : PADROSA Martine

SIOCCAT -Syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane

Titulaire : PADROSA Martine Suppléant : WEBER Dominique

b) Commissions à la Communauté de Communes du Haut-Vallespir :

[Tableaux voir page suivante](#)

Un syndicat s'ajoute à cette liste : celui de la Préfiguration Départementale d'eau potable, depuis l'adhésion de la commune en juillet 2019 ; Mme MACABIES est le représentant de la commune à ce syndicat.

Mme MACABIES demande à ce que chaque élu expose les compte-rendu des réunions à l'ensemble du Conseil Municipal et lui fasse parvenir les compte-rendu des séances .

Afin de mettre à jour les dossiers, il est donc demandé à chaque élu de faire parvenir les compte-rendu des réunions auxquelles il a assisté d'octobre 2018 à aujourd'hui . Les syndicats SIP des Aspres et SIAEP sont à jour.

3) délibération pour la composition de la commission communale des impôts directs

Mme MACABIES annonce la nécessité de réviser la liste des titulaires et des suppléants de cette commission suite aux dernières élections municipales ; De nouveaux critères s'imposent aux élus qui doivent nommer quatre nouvelles personnes propriétaires, contribuables, mais non domiciliés dans la commune. Ainsi sont ajoutées à la liste de propositions, les personnes suivantes , à l'unanimité des membres présents :

Titulaires : Mr GARRIGUE Germain, Mr SOURRIBES Pierre

Suppléants : Mr NAVEAU Bertrand, Mr CLECH Pierre



Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Novembre 2019 (suite)

Mme MACABIES lit la liste définitive des propositions de personnes pouvant faire partie de la commission communales des impôts directs, parmi lesquelles l'administration des impôts désignera 6 commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Délibération : approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

4) Affaires diverses :

Eglise :

arrivée des cinq restauratrices qui travailleront dans l'église du 21 octobre au 12 novembre pour les travaux de conservation du patrimoine. Elles sont impressionnées par l'état de délabrement du retable suite à l'action des termites qui creusent des galeries de diamètre extrêmement large.

Le 11 novembre sera prévu un temps explicatif sur leur travail dans l'église, et leur métier.

Travaux rue du Roc de France et rue de Can Kirc :

Les devis se précisent et seront finalisés dans la semaine en cours. Les élus ont sollicité l'aide technique de Mr Régis PRUJAT, ingénieur, responsable des services techniques de la mairie de Prats de Mollo, très compétent dans le domaine de la voirie et qui a apporté en outre de bonnes idées. Mme MACABIES Précise que les travaux seront réalisables avant la fin de l'année.

Location appartement communal :

Un état des lieux avec M. FINBOW a été réalisé. Nécessité de rafraîchissement en peinture de tout l'appartement ainsi que quelques travaux d'électricité et de plomberie. Après évaluation des travaux avec les agents de la commune, la réalisation pourra se faire en régie. La mise en location sera effective à partir du 1^{er} décembre 2019. Le tarif de la location reste à réévaluer. Il est actuellement de 435€ mensuels ; Toute personne intéressée par cette location peut dès à présent, rédiger un courrier au Maire.

Lampadaires village :

Les lampes, route de Can Kirc, ont été changées par Mr PI électricien.

Sécurité dans le village :

Mme MACABIES propose la régulation de la vitesse dans le village avec la création d'un dos d'âne au niveau de la route de Can Kirc.

Après discussion, le Conseil Municipal prend la décision de mettre en place plutôt un arrêté municipal, pour une vitesse limitée à 30km/h avec l'installation de 3 panneaux, 1 à chaque entrée du village.

Règlement intérieur pour le personnel communal :

Mme MACABIES informe qu'il n'y a à ce jour aucun règlement intérieur concernant le personnel communal. Ce document est en cours de

réalisation et sera soumis pour validation au comité technique départemental et exposé au Conseil Municipal. Création de documents de

ressources humaines (demande de congés, ordre de missions, création de cahiers de transmissions avec les services ménage et entretien,

service technique, secrétariat administratif ..)

A la question de Mme CAYRE, Mme MACABIES rappelle que la route de Can Magi sera également refaite avec le curage des fossés pour éviter le ravinement de la route, pourtant récemment refaite par la précédente municipalité.

A la question de Mr HARRINGTON, Mme PADROSA répond que si la peinture effaçable de balisage au sol, utilisée par l'association organisatrice du Bearman, ne partait pas, la mairie demandera à l'association de venir enlever les traces.

A la question de M. CARAPET, Mme MACABIES répond que seule la trésorerie est responsable du suivi de l'affaire de recouvrement des frais Mr HARRINGTON fait remarquer que le débit internet n'est que de 4 bits/sec ; Il y a 2 ans ce débit était 4 fois plus important.

Mme CAYRE fait remarquer que lors de l'élection du Maire et des Adjoints, la passation des écharpes n'a pas eu lieu, ce qui est en effet, règlementaire.

La séance est levée.



Lors du conseil municipal du 21 octobre 2019 voici la liste des délégués aux différents syndicats dont la commune de Montbolo fait partie. et des représentants à la Communauté de Communes du Haut Vallespir. Chacun a été élu par vote à la majorité absolue et sur proposition de candidature des conseillers.

Représentants de la commune de MONTBOLO

COMMISSIONS	PRESIDENT	TITULAIRE	SUPPLEANT
Tourisme et Pays d'Art et Histoire	C. FERRER Maire Prats de Mollo	Mme MACABIES	M. MOLVEAU
Économie et Emploi	L. CASEILLES Maire St Laurent de C	Mme MACABIES	Mme PADROSA
Forêt, Bois, NRJ, Canigou Grand Site	D. BAUX Maire Labastide	Mme MACABIES	Mme PADROSA
Thermalisme	A. REYNAL Maire Amélie les B	M. WEBER	M. ROBINAT
Fond de Concours (aide pour les petites communes pour des gros projets)	J-M. BOSCH Maire Serralongue	M. COLAS	Mme PADROSA
ANAH (Habitat)	G. CERVANTES Maire Le Tech	Mme BEAUMONT	M. MOLVEAU
Produites du Terroir – Agriculture - Élevage	A. CHRYSOSTOME Maire Corsavy	M. WEBER	M. MOLVEAU
OM – Déchetteries – Recyclage (Sydetom)	M. PETIT Maire Montferrer	Mme MACABIES	M. CARAPET
Enfance/Jeunesse – Rytmes scolaires	D. HERBAIN Cons municipal Amélie	Mme BEAUMONT	Mme PADROSA
Maison de Santé Rurale	C. FERRER Maire Prats de Mollo	Mme MACABIES	M. COLAS
Culture et Patrimoine – Fêtes de l'Ours	M-R. BOUISSET Cons municipal Arles/T	Mme PADROSA	M. CARAPET
Finances	R. COSTE Adjoint Cosavy	Mme PADROSA	Mme MACABIES
Suivi de Chantiers – Commission Appel d'Offre (CAO)	M. ANRIGO Maire Coustouge	M. COLAS	M. CARAPET
Pôle des Métiers d'Art	J-M. BRESSON Cons municipal Amélie	M. MOLVEAU	M. CARAPET
NTIC – Nouvelles Technologies	A. PARAYRE Maire Lamanère	Mme MACABIES	M. HARRINGTON
Sports et Activités de Pleine Nature	R. COLL Cons municipal Amélie	M. COLAS	M. WEBER
Artisanat et École de Musique	A. REYNAUD-BARBIER Cons municipal St Laurent	Mme BEAUMONT	M. CARAPET
Commission locale d'Évacuation des Transferts de Charges - CLET	Olivier. REYNAL Cons municipal Amélie	M. COLAS	Mme PADROSA
SYDEL	M. ARNAUDIES Maire Vives	M. MOLVEAU	Mme PADROSA



Compte rendu du Conseil Municipal du 2 Novembre 2019

Début de séance à 14H

Présents : MACABIES Marie-José PADROSA Martine, BEAUMONT Marie-Philippe, Danièle CAYRE, Derek HARRINGTON, Dominique WEBER, Hervé COLAS.

Procurations pour absents : TONDEUR Arnaud, donne procuration à CAYRE Danièle, CARAPET Jules, donne procuration à WEBER Dominique, MOLVEAU Gérard donne procuration à BEAUMONT Marie-Philippe, ROBINAT Éric donne procuration à PADROSA Martine.

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance. Monsieur WEBER Dominique, s'est proposé pour être secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 21 octobre 2019 est lu par la secrétaire de Mairie, aux membres du conseil municipal, qui l'approuvent à l'unanimité.

DEMANDE FORMULEE PAR M. QUINTANA

RESUME : Mr. QUINTANA propriétaire de la parcelle inscrite sous le numéro 56 du plan de lotissement « Panorama et Soleil », sollicite de la commune de Montbolo, un accès à partir de la rue du Roc de France pour rejoindre sa propriété. Dans une première partie de séance, tous les membres sont allés sur les lieux désignés, pour délibérer sur le bien –fondé de la demande, et en présence du demandeur, qui en a explicitement détaillé la teneur, ainsi que la légitimité. Aucune opposition n'ayant été formulée par l'ensemble des membres, un accord écrit a été convenu entre Mme Le Maire et Mr. QUINTANA. Ledit document est classé aux archives de la Mairie de Montbolo.

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

Le conseil municipal de la commune de Montbolo, a voté à l'unanimité, par mesure de simplification administrative, les délégations suivantes accordées au Maire, telles que prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

De prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre inférieur à 210 000€ et pour leurs avenants n'entraînant pas une augmentation supérieure à 5%.

De passer les contrats d'assurances et les indemnités de sinistre y afférent

D'accepter les dons et legs non grevés de condition, ni de charge.

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

De fixer la rémunération et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

D'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme

D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre les intérêts de la commune dans toutes les actions dirigées contre elle, et de régler les conséquences dommageables et accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux.

EXAMEN DES AFFAIRES INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

1 – ACCEPTATION DU DEVIS POUR LA REFECTION DES RUES DE CAN KIRC ET ROC DE FRANCE :

Après déplacement des conseillers municipaux, et du public présent au conseil municipal, sur les lieux des futurs travaux, deux devis (moins –disant) présentant **les prestations identiques** sous forme de tableau comparatif (quantité égale de m³ de béton ou de goudron, de longueur des trottoirs, même qualité) sont soumis aux membres du conseil municipal.



MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Novembre 2019 (suite et fin)

Mme le Maire explique qu'elle a demandé l'intervention du responsable des travaux de la mairie de Prats de Mollo, pour imposer les prestations aux entreprises. Celui ci est venu sur le terrain à plusieurs reprises avec les entrepreneurs, des mails ont été échangés pour certaines précisions techniques. Ainsi la comparaison des devis est recevable.

Le premier de la SARL SAUS Simon, siégeant à AMELIE LES BAINS, d'un montant de : 44570,80 euros HT pour le Roc de France, et 53770 euros HT pour la rue de Can Kirc.

Le second de la SARL VALLESPER CONSTRUCTION siégeant à PRATS DE MOLLO, d'un montant de : 44030 euros HT pour le Roc de France et 54425 euros HT pour la rue de Can Kirc.

Les subventions afférentes à ces travaux se répartissent comme suit : Dotation départementale voirie : **16 248 €**, fonds de concours de la CCHV : **31 766€** subvention de l'état DETR : **21 900 €**

Après délibération par vote à main levée, le devis de la SARL SAUS est retenu à 10 (dix) voix pour, et 1 (une) abstention pour la réalisation de l'ensemble de ces travaux et le Conseil Municipal autorise Mme le Maire, à signer toutes les pièces afférentes.

Les notifications seront adressées aux entreprises concernées.

2- DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Le conseil municipal délibère à l'unanimité des membres présents pour les décisions modificatives budgétaires de crédits de fin d'année, et de recettes (subventions), concernant ces travaux, et autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents.

3- SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ARLES AMELIE MONTBOLO

A la demande du syndicat, le RPQS, doit être soumis à l'assemblée délibérante : le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement, concernant le bas de la commune, quartier de Rivemale et du Pla Bernadou est donné en lecture à l'assemblée, qui l'approuve à l'unanimité des membres présents.

4- DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Les services préfectoraux demandent un recensement des routes et des chemins communaux, qui conditionne le montant de la dotation annuelle. Les employés communaux l'ont réalisé, et ils ont recensé 13 050 m linéaires de routes goudronnées et 8 500 m linéaires de chemins communaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, délibère pour prendre la délibération afférente, recensant l'ensemble de la voirie communale et ses ajouts.

5-FÊTE DE LA SAINT-ANDRE, le 30 novembre 2019

Le samedi 30 novembre, le nouveau prêtre de la paroisse célébrera une messe à 16h30, qui sera suivie d'un apéritif, dans la salle du Conseil Municipal.

6- FÊTE DE NOËL

Elle aura lieu le 18 décembre à 16h30 à la salle du Conseil Municipal et rassemblera enfants et aînés, auxquels respectivement, il sera offert cadeaux et colis de Noël ; une représentation sera donnée par un conteur professionnel des contes de Grimm, avec un accompagnement musical à la harpe, et un apéritif dînatoire clôturera la soirée.

Mme MACABIES informe que les vœux du Maire auront lieu le Mercredi 15 janvier à 18heures.

7-SOURCE de SAN MAGGI :

Mme le Maire nous informe d'un courrier reçu dernièrement, concernant la fontaine de San Maggi située dans un virage, sur la route de TAULIS, adressé par M. Camille COSTE (technicien scientifique) : des prélèvements de cette eau ont été analysés, et il en résulte une contamination importante aux streptocoques fécaux. L'eau serait impropre à la consommation. Il s'agit d'une source privée. Une information au propriétaire, de cette analyse, l'obligera à apposer un panneau.

Mme Macabies donne lecture et réponse à 2 courriers de M. Molines et Mme Puigsegur.

Fin des débats, la séance est levée à 16h30.



MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Album photos à la mairie de Montbolo:

Pêlemêle de Photos
Novembre et Décembre



Le Conseil Municipal du 23 novembre 2019 rue du Roc de France



Réfection totale en régie de l'appartement avant location pour la
Mairie route de can Kirk par Guillaume et Yannick

Enlèvement gros nid de frelons
par les pompiers spécialisés à la « Maison
des Scouts »



Après la pose des échafaudages,
voici les restauratrices
des autels et des trésors
de notre Eglise Saint André en action!!!!



La transhumance des fougoux
Meyrens de plus en plus nombreux .

Le passage des sangliers laisse des traces sur la commune



MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Album photos de la mairie de Montbolo

Le 11 novembre 2019 à Montbolo

Défilé/Dépôt de gerbe/Remise de médaille /

Explications du travail des restauratrices à l'église Saint André/

Apéritif à la Mairie





MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Album photos de la mairie de Montbolo

Fête de la Saint André

Repas délicieux et animation musicale réussie organisés par le Comité des Fêtes.

Messe par l'abbé Dominique et buffet dinatoire à la Mairie



Ateliers peinture en ateliers le samedi après midi(dates fixées) avec Janine Virgili dans une ambiance studieuse et conviviale pour tous niveaux.

Premier thème : les oiseaux

Deuxième thème : la faune et la flore

Prochainement : les fruits et légumes en nature

(se renseigner en mairie)





MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Album photos de la mairie de Montbolo

Noel à Montbolo avec le conteur Wilfried qui a fait rire toutes les générations, le Papa Noel et le buffet gourmet!!





MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Album photos de la mairie de Montbolo

La tempête Gloria à Montbolo



A la parution de ce bulletin les autorités sont en négociation de classement de cet épisode Les conseils à donner sont de prendre des photos ,
et de constituer un dossier afin de pouvoir négocier avec les assurances et de prévenir au plus tôt
la mairie de Montbolo(de préférence avant le 7 février).

Vous souhaitez recevoir des infos concernant la Commune
(animations ,évènements ,cérémonies, **informations en cas d'intempéries...**)

pour transmettre vos coordonnées :

-envoyez un mail à **mairie.montbolo@orange.fr**

-ou retournez le coupon ci-dessous à **Mairie de Montbolo 66110 MONTBOLO**

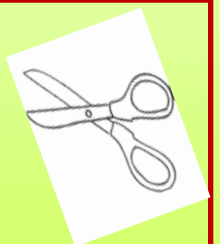
Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Courriel :.....

Téléphone (facultatif):.....





MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Informations utiles du quotidien

NOUVELLE AIDE A L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AU VIEILLISSEMENT

Le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a mis en place une **aide financière pour aménager les salles de bains et les sanitaires** : l'aide à l'adaptation du logement au vieillissement est une nouvelle aide financière pour l'aménagement de l'habitation des personnes âgées ou des salariés en perte d'autonomie. D'un montant allant jusqu'à 5 000 euros, cette aide favorise le maintien à domicile par des travaux tels que la transformation de la baignoire en douche.

Adaptation des logements au vieillissement



Pour aider une **personne âgée de 70 ans et plus**, retraitée d'une entreprise du secteur privé, y compris agricole, à **rester autonome chez elle**

COMMENT ?

Une aide pour financer les travaux



Transformation en douche à l'italienne avec **sol anti-dérapant**



Lavabo pour personne à mobilité réduite / WC rehaussés avec barre d'appui

L'AIDE :



jusqu'à 5000 €

sous conditions de ressources. Une personne vivant seule **jusqu'à 2 307 €/mois de revenus en Ile-de-France peut en bénéficier.**

OÙ SE RENSEIGNER ?

Sur le site du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales



adaptation-douche.gouv.fr



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT



Informations locales et départementales

CLIC de la Vallée du Tech

(Centre local d'informations et de coordination) est aujourd'hui un de nos principaux relais sur le territoire sur le **BIEN VIEILLIR** ; des

lettres d'informations sont disponibles en Mairie et paraissent régulièrement pour informer les Bolomontains .

Vous y retrouverez l'ensemble des services proposés pour vous accompagner jour après jour au plus près de vos besoins. N'hésitez pas à vous rendre dans l'une des permanences répertoriées au dos de la revue(à Saint Laurent de Cerdans, Amélie les Bains ou Céret pour les plus proches ou pour des rendez vous individuels.

Nouveau!!!!

proposition d'une disponibilité supplémentaire pour des rendez vous individuels, sur certaines communes, en mairie, à la demande pour le Haut Vallespir les 1ier et 4 Ilème mercredi matins du mois.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'informations par Téléphone: 04 68 87 57 30

ou par Courriel: clictech@cd66.fr

PROGRAMME DE PREVENTION SANTE POUR LES JEUNES DE + DE 60 ANS

J'ai été contactée par les assistantes sociales du CLIC (pour faire **un sondage du nombre de personnes intéressées pour l'activité physique adaptée(APA) à MONTBOLO.**

Le programme APA est adapté aux capacités fonctionnelles et psychologiques de la personne fragilisée.

Les objectifs sont

-travailler l'équilibre de la personne et de prévenir tout risque de chute(la mobilité, la souplesse et la coordination sont sollicitées pour un renforcement musculaire)

-travailler les capacités cognitives de la personne âgée(orientation, mémoire corporelle)

-améliorer la confiance en soi et l'estime de soi.

N'hésitez pas ,

inscrivez vous à la mairie.

Cette activité pourrait se réaliser

à MONTBOLO

si le nombre de participants est suffisant

pour créer un atelier localement.





Informations utiles du quotidien

Le Sydetom communique :



Un décret d'application publié au journal officiel précise la définition d'un plastique à usage unique

L'**interdiction** de certains produits en plastique à usage unique, comme les **assiettes jetables, gobelets et les cotons-tiges** à compter du **1er janvier 2020**, est précisée par un **décret publié au journal officiel du 24 décembre 2019** (Décret n° 2019-1451). Ce décret d'application fait suite aux dispositions de la loi Egalim d' octobre 2018, qui a décidé de l'abandon de ces produits plastique.

Toutefois, lors de l'examen en cours au Parlement de la loi contre le gaspillage alimentaire et pour l'économie circulaire, il a été prévu que **certaines des produits (pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles de gobelets...)** seront interdits en 2021, pour être en conformité avec le droit européen. Sous réserve de l'adoption finale de cette loi, trois types de produits plastiques seront interdits le 1er janvier 2020: les assiettes, les gobelets et les cotons-tiges. Pour les autres, ce sera en 2021.

Le décret définit précisément ce qu'est "un produit en plastique à usage unique", notamment le fait qu'il n'est "pas conçu", créé ou mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu. Il précise aussi différentes catégories de produits visés. L'interdiction prend effet au 1er janvier 2020, mais il est prévu pour certains produits un délai d'écoulement des stocks de six mois à compter de cette date à condition qu'ils aient été fabriqués ou importés avant.

Un délai supplémentaire est accordé aux établissements pénitentiaires, aux hôpitaux et dans le domaine du transport ferroviaire, aérien et maritime sur l'utilisation des couverts plastique

L'exemption accordée aux produits compostables et contenant au moins 50 % de matières biosourcées est limitée au 3 juillet 2021.



MONTBOLO : BULLETIN MUNICIPAL

Informations locales de la déchetterie

HI-



EN CAS D'INFRACTION AU RÈGLEMENT...

Lorsque des déchets sont abandonnés, l'autorité municipale pourra procéder à une mise en demeure du ou des responsables.

Le délai de réalisation impartie dans la mise en demeure tiendra compte du volume du dépôt des déchets à enlever, du nettoyage de la surface sale et de la remise en état de la voirie, en application de la réglementation en vigueur. Ce délai ne pourra, en tout état de cause, être supérieur à 12 heures à compter de la mise en demeure.

En cas de refus du responsable de procéder ou de faire procéder dans les délais impartis par la mise en demeure, il sera procédé à l'enlèvement d'office des déchets et du nettoyage des salissures aux frais du ou des responsables du dépôt des déchets, en plus des sanctions pénales applicables à ces infractions et de l'action civile exercée en réparation des préjudices directs ou indirects portés aux intérêts collectifs.

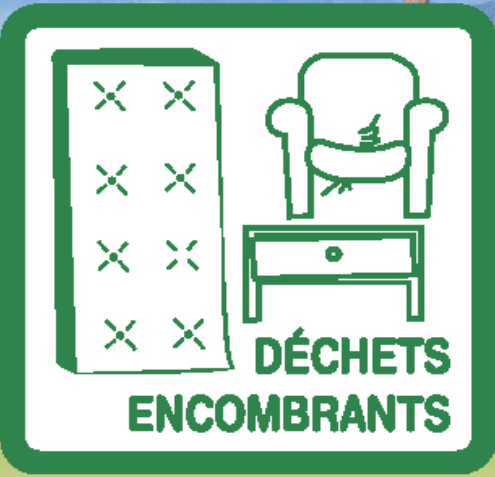
Dans le cas de dépôts ou de salissures présentant un danger grave pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire pourra ordonner d'office et immédiatement l'enlèvement des déchets aux frais du responsable.

Pour tout renseignement sur la collecte, n'hésitez pas à contacter :

Communauté de Communes du Haut Vallespir
Secrétariat des Services Techniques : +33 (0)9 67 18 73 38
Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30
www.haut-vallespir.fr

Communauté de Communes du HAUT VALLESPIR

Ensemble, préservons notre richesse par le tri sélectif!



Collecte des encombrants sur rendez-vous
* SOUS RÉSERVE DU RESPECT DES CONSIGNES DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

SYDETOM 06
HAUT VALLESPIR
www.haut-vallespir.fr

SUD CANIGÓ
Cœur de nature!

Massif du Canigó

eco
Le territoire est un bien commun

dates de ramassage des encombrants pour MONTBOLO

- - **Lundi 06 AVRIL 2020**
- **Lundi 11 MAI 2020**
- **Lundi 08 JUIN 2020**
- **Lundi 06 JUILLET 2020**
- **Lundi 03 AOUT 2020**
- **Lundi 07 SEPTEMBRE 2020**
- **Lundi 05 OCTOBRE 2020**
- **Lundi 02 NOVEMBRE 2020**
- **Lundi 07 DECEMBRE 2020**

L'enlèvement des encombrants s'effectue en appelant au plus tôt le secrétariat de la Mairie. Les encombrants à collecter sont limités à 6 par foyer et par collecte. Il est demandé de sortir les encombrants entre 19h00 la veille et 5h30 le jour de ramassage pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. Les encombrants doivent être déposés sur le trottoir de la voie publique, sans gêner les piétons ni la circulation et accessible au camion de ramassage. Aucune collecte ne sera effectuée sur une voie privée.

Une brochure est à votre disposition en Mairie pour vous informer des types d'encombrants collectés et non collectés.

- * **Un badge d'accès à la déchèterie est désormais obligatoire pour tous les usagers de la CCHV. Pour obtenir ce badge, il faut récupérer un formulaire vierge qui est disponible :**
- * -à la déchèterie de l'Alzine Rodone
-à l'accueil de la CCHV – 8 Bd du Riuferrier – 66150 ARLES SUR TECH
-sous format informatique à imprimer à l'adresse <https://www.haut-vallespir.fr/services-publics/valorisation-des-dechets/decheteries/>

Le dossier complet (formulaire et justificatifs demandés) devra être rapporté en mairie par les particuliers et les professionnels. La récupération du badge se fait également en mairie.

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA DECHETTERIE		
⇒ ALZINE RODONE - ARLES SUR TECH :		
Ouvert du Lundi au Samedi	9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30	
Téléphone : 04.68.39.01.69		⇒ Déchèteries fermées les jours fériés

Pour tout autre renseignement : Vous pouvez contacter le secrétariat des Services Techniques de la Communauté de Communes du Haut Vallespir au 09.67.18.73.38. Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30



Album photos de la mairie de Montbolo:

